



École  
nationale  
des  
chartes

CAHIERS JEAN-MABILLON

**MARGES ET MARGINALIA,  
DU MOYEN ÂGE À AUJOURD'HUI**

TRAVAUX ISSUS DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE DES  
JEUNES CHERCHEURS ENC-EPHE DU 16 JUIN 2016

Études réunies par Cécile Capot

\* \* \*

**« DE TOUT ET DE RIEN » DANS LES MARGES  
DU *TOURNOIEMENT ANTECRIST* DE HUON DE MERY  
(MS. STOCKHOLM, KUNGLIGA BIBLIOTEKET, VU 22)**

Réflexions sur l'intérêt et l'enjeu des marges  
dans l'étude philologique d'un texte

Nicole Bergk-Pinto

*Membre du campus Condorcet*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00  
communication@  
chartes.psl.eu

Bibliothèque  
12, rue des Petits-Champs  
F-75002 Paris  
T + 33 (0)1 55 42 88 69  
bibliotheque@chartes.psl.eu

Date de mise en ligne : 23 décembre 2020.

*Le contenu de ce volume est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons : attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification.*

[www.chartes.psl.eu](http://www.chartes.psl.eu)

## « De tout et de rien » dans les marges du *Tournoiement Antecrist* de Huon de Mery (ms. Stockholm, Kungliga Biblioteket, Vu 22)

Réflexions sur l'intérêt et l'enjeu des marges  
dans l'étude philologique d'un texte

NICOLE BERGK-PINTO ◆

Des douze témoins manuscrits qui nous ont transmis le *Tournoiement* de Huon de Mery, le manuscrit de Stockholm (Kungliga Biblioteket, Vu 22) est celui dont les marges du texte sont les plus chargées. À ce titre, son examen peut aider à réfléchir à l'intérêt des marges dans l'étude philologique d'un texte médiéval. L'analyse des mentions, signes et autres *marginalia* constitue, nous le verrons, une source d'information précieuse dans l'examen philologique d'une œuvre. Le philologue doit d'abord faire face à une question de méthode : confronté aux marges, il lui faut réfléchir aux outils qui lui permettront de relever, classer et interpréter l'ensemble des éléments marginaux. Une fois ces analyses effectuées, se pose la question de la place des marges dans l'édition critique du texte, sans oublier le délicat problème de l'édition des marges.

Le *Tournoiement Antecrist* est un long poème narratif (quelque 3 500 vers), allégorique, écrit vers 1235 par un certain Huon de Méry. Il raconte le parcours d'un chevalier à travers la vallée d'Espérance/Désespérance, dans laquelle il assiste à la guerre sans fin que se mènent le Christ, l'Antéchrist et leurs armées (composées essentiellement des Vices et des Vertus personnifiés).<sup>1</sup> Ce poème peu connu

---

1 L'édition de référence actuelle est celle de Georg Wimmer, *Li Tornoienenz Antecrit von Huon de Mery : nach den Handschriften zu Paris, London und Oxford*, éd. Georg Wimmer, Marburg, 1888.

pour lui-même est souvent invoqué pour ses citations explicites de Chrétien de Troyes et Raoul de Houdenc – même si l’auteur exploite d’autres sources : la *psychomachia* à la manière de Prudence, le schéma narratif de la littérature de « voies de l’au-delà », etc. La tradition manuscrite est pourtant assez importante : dix manuscrits complets et deux fragments, soit douze témoins au total, transmettent le texte. L’œuvre a connu en outre au moins deux remaniements importants dans les copies des manuscrits d’Oxford (Bodleian Library, Douce 320) et Stockholm (Kungliga Biblioteket, Vu 22), qui ajoutent chacun près de mille vers.

Le manuscrit de Stockholm est un codex modeste, un petit *in-quarto* de deux cent soixante-douze feuillets de la toute fin du xv<sup>e</sup> siècle (après 1477)<sup>2</sup>. Il contient quelque cent-vingt textes, parmi lesquels on trouve, outre celui de Huon (fol. 185-237v), des œuvres de Guillaume de Machaut, Christine de Pizan, Alain Chartier, François Villon, Michel Taillevent (presque toute l’œuvre connue), Charles d’Orléans, Eustache Deschamps, etc., ainsi que de nombreux anonymes. L’ensemble constitue une chrestomathie sans organisation particulière *a priori* ; les genres représentés sont très variés : depuis le dit allégorique jusqu’à la recette de la mélisse, en passant par le *Testament* de Villon, la traduction d’une lettre du sultan de Babylone au roi de France, le dialogue, la complainte, etc., même si l’ensemble est dominé par les rondeaux et ballades. On notera que Huon de Mery est le seul auteur à avoir écrit avant 1300, le *Tournoiement* apparaissant dès lors comme une « curiosité » dans cette compilation qui rassemble surtout des auteurs de la fin du Moyen Âge dont la langue diffère sensiblement de l’ancien français de Huon. Enfin, le manuscrit se signale par un certain nombre de possesseurs : un certain Jehan de Jovengne – qui signe dans les marges du *Tournoiement* –, Claude Fauchet – sur lequel nous reviendrons –, le bibliophile Paul Petau et la reine Christine de Suède.

2 Pour une description plus détaillée de ce manuscrit, consulter Arthur Piaget et Eugénie Droz, « Recherches sur la tradition manuscrite de Villon. I. Le manuscrit de Stockholm », dans *Romania*, t. 58, 1932, p. 238-254.

## I. L'analyse des marges du manuscrit de Stockholm

Quelle doit être l'attitude du philologue confronté à des « éléments » marginaux ? Pourquoi faut-il en tenir compte ? Travailler sur l'histoire d'un texte revient à l'étudier dans ce que l'on peut appeler ses « réalisations historiques » : il s'agit d'établir une chronologie des évolutions connues par une œuvre depuis sa phase de conception-composition jusqu'aux altérations, remaniements, réécritures et interprétations qui jalonnent sa réception. Le philologue mène donc ses recherches, ses analyses, sur deux niveaux intrinsèquement liés. D'une part, il réfléchit d'un point de vue « textuel », ce qui consiste à : saisir la conception de l'œuvre – ce qui inclut l'étude de la composition, la recherche des sources ; cerner les relations qui existent entre les différents témoins et se faire une idée de l'archétype (lorsque c'est possible) ; comprendre les altérations que le texte a subies en se posant la question de comment et pourquoi le texte a évolué au cours de la transmission. Ces questions sont à la base de l'étude philologique au sens restreint. Toujours au niveau textuel, il s'agit aussi de tenter d'interpréter le ou les textes qui ressortiront de cette étude philologique – c'est-à-dire les différentes versions qui ont existé –, approche qui fonde l'étude littéraire et stylistique.

D'autre part, le chercheur travaille au « niveau documentaire », puisque l'étude de la diachronie textuelle le conduit à se poser les questions suivantes : dans quelles conditions le texte a-t-il été transmis, conservé, sauvegardé (principalement étude codicologique) ? Comment a-t-il été diffusé (études linguistiques, recherche des marques de possesseur, etc.) ? Comment a-t-il été lu, reçu, compris, retravaillé, exploité (étude de la réception et de la postérité du texte) ? Parce qu'il travaille au plus près du texte et du document, le philologue est le plus à même de répondre à ces questions et surtout de faire interagir et coopérer les différents champs d'étude. On pourrait prendre l'image d'un chercheur *généraliste*, qui pose un diagnostic pour ensuite suggérer des hypothèses de travail aux chercheurs *spécialisés*.

Les mentions marginales sont des traces matérielles, laissées par un copiste, un relecteur ou correcteur, un lecteur (qui peut être lui-même érudit, écrivain, ou un simple curieux), ou même par un possesseur qui ne prête pas du tout attention à ce qui est écrit. Dans ce dernier cas, le manuscrit sert de réservoir à parchemin (ou à papier), de brouillon ou de memento. Les mentions marginales constituent alors des indices d'une ou plusieurs manières d'utiliser l'objet manuscrit. Dans d'autres cas, les mentions marginales peuvent correspondre à de véritables notes de lecture et constituer ainsi un précieux témoignage sur la réception des textes. Il est même parfois possible de déceler les indices d'une exploitation ultérieure des œuvres annotées. Elles font donc partie intégrante du champ de recherche du philologue, qui s'intéresse à la fois à la dimension matérielle des documents anciens et à la manière dont les textes ont été lus à travers leur histoire.

Le manuscrit de Stockholm, par la richesse de ses marges, constitue un cas particulièrement intéressant pour réfléchir à l'apport potentiel des *marginalia* dans une étude philologique. Sans aucune distinction de forme (signe, accolade, mot, phrase) ou de contenu (annotation du texte, mention sans lien avec l'œuvre, etc.), on comptabilise un total de deux cent neuf éléments marginaux pour environ quatre mille cinq cents vers (ou cinquante-trois folios), ce qui constitue un ensemble non négligeable. Précisons que le poème de Huon de Mery est le seul texte dans ce codex dont les marges soient aussi chargées. On trouve quelques annotations ailleurs, mais elles ne sont en aucun cas aussi fréquentes.

Le début de l'œuvre se trouve au folio 183 (fig. 1). Les marges contiennent plusieurs éléments différents : en haut, une note, ajoutant le titre et l'époque de composition ; dans la marge de gauche, une manicule ainsi que, placée un peu plus bas, une annotation qui commente le texte (on lit « Chretiens et Raoul, poetes antiens, etc. ») ; à droite du texte, un vers oublié (probablement indiqué par le copiste lui-même), et un autre commentaire (« ung plus viel liure a ») ; enfin, une numérotation moderne des vers au crayon noir.

Au folio 212 (fig. 2), le texte s'interrompt et reprend au verso (peut-être pour laisser la place à une illustration, ce qui est possible à en croire la note à droite). On y trouve une reconnaissance de dette ;

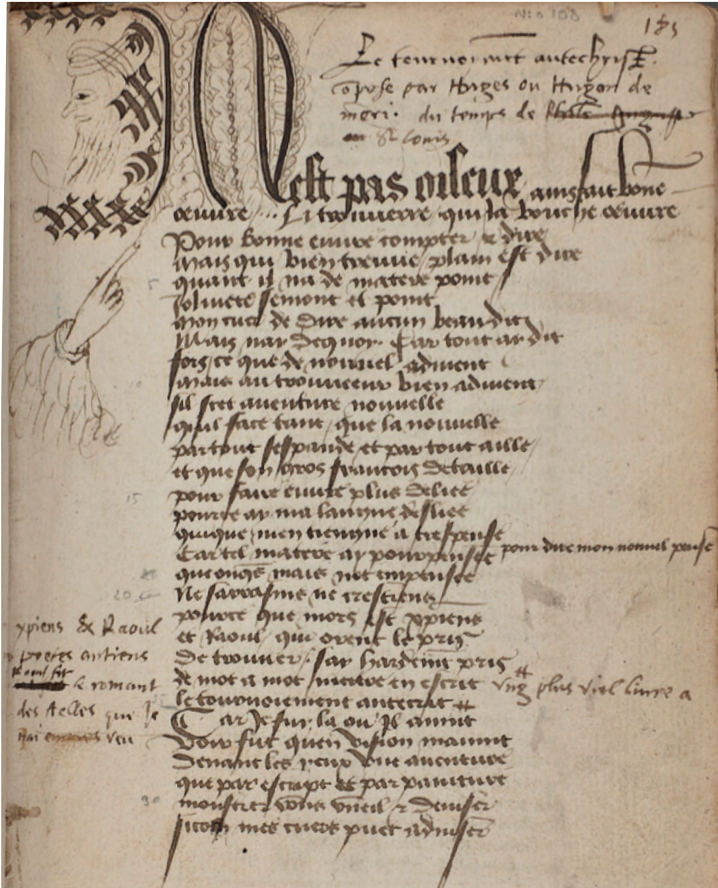


Fig. 1 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 183.

on lit aussi une mention « Jehan de Jovegne » (peut-être de la même main), ainsi qu'un « Joseph », un « Quentin », etc.

Face à cet ensemble important et hétéroclite d'éléments marginaux, il s'agit de procéder méthodiquement. Nous avons commencé par un relevé systématique des mentions marginales que nous avons ensuite soumis à plusieurs tentatives de classements différents. Tout d'abord, on identifie autour du texte plusieurs mains – au moins quatre – de différentes époques, dont une est largement majoritaire et assez reconnaissable, que nous appellerons par la suite la « main 2 ». On observe également plusieurs formes d'annotations,



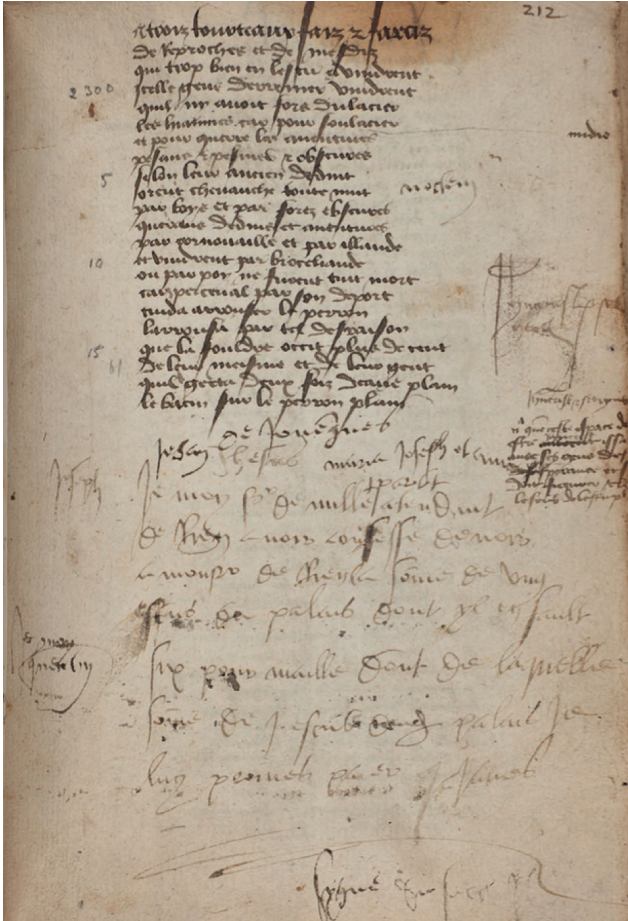


Fig. 2 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 212.

typiques des pratiques médiévales. Signalons rapidement les catégories que nous avons établies :

- 1) le mot ou le vers souligné et/ou une accolade, sans autre mention (fig. 3) ;
- 2) le dessin, le signe (*nota*, croix, etc.) (fig. 4) ;
- 3) l'« extraction de terme(s) », accompagnée ou non d'une accolade, d'un soulignement dans le texte ;
- 4) l'indication d'un ou plusieurs mots, qui n'apparaissent pas dans le texte.

De ce royaume ont mouit  
 quant se ve amingue et petre  
 et saint for et vrate  
 tosi boi d'eloir d'ame rite  
 le thouray au reb d'ame si rous  
 les estue quoreit d'au boi fureit  
 et n'oult y oretit y'raunt fance  
 rax d'ame d'au d'elouit  
 rax d'au d'au qui est d'ouit  
 et alo fance de d'ouit  
 et d'ouit d'ouit d'ouit  
 amsl rous amsl d'ouit  
 rous rous et rous d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 et rous d'ouit d'ouit rous  
 et ot fait d'ouit d'ouit d'ouit  
 amsl d'ouit d'ouit d'ouit  
 qui trop d'ouit d'ouit et bol  
 rous d'ouit d'ouit et d'ouit  
 petre et d'ouit et d'ouit  
 en d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit et d'ouit  
 d'ouit d'ouit et fait d'ouit  
 et ot fait d'ouit d'ouit  
 son d'ouit d'ouit d'ouit  
 la ny fait d'ouit d'ouit  
 d'ouit d'ouit plus bol et plus d'ouit

Fig. 3 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 210v (détail).

80 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 rous qui me d'ouit et d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 que se fait d'ouit d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 le d'ouit qui plus d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 85 le d'ouit d'ouit d'ouit  
 ou d'ouit d'ouit d'ouit  
 le d'ouit d'ouit d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 le d'ouit qui ot fait d'ouit  
 90 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 et d'ouit d'ouit d'ouit  
 pour tout le d'ouit d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit  
 et d'ouit d'ouit d'ouit d'ouit

Fig. 4 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 187 (détail).



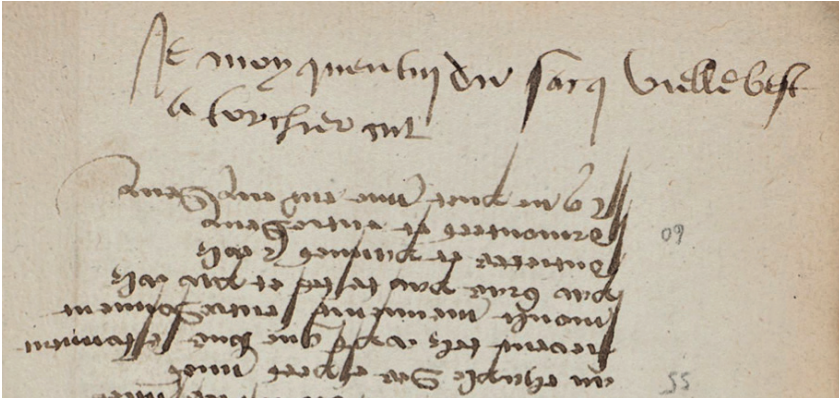


Fig. 5 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 218v (détail).

Les différents éléments revêtent par ailleurs plusieurs fonctions. Il faut d'abord mettre à part les mentions qui ne semblent pas présenter de lien avec le texte : par exemple, une reconnaissance de dette (fig. 2) ou une expression ordurière (fig. 5). Ce sont des mentions qui appartiennent à la vie du document en tant que simple support d'écriture, indépendamment de son contenu. Pour les mentions probablement issues de la lecture du texte, il peut s'agir :

1) d'indiquer des éléments d'identification ou des informations historiques : le titre, l'époque de composition, le nom de l'auteur (fig. 1) ;

2) de corriger le texte : en ajoutant un vers oublié par exemple (fig. 1), ou en indiquant un signe *deleat* (sorte de « d » inversé ; fig. 6), etc. ;

3) d'attirer l'attention, de mettre en évidence – en soulignant, en apposant une accolade, en signalant par un *nota*, en extrayant des termes remarquables. Par exemple, le lecteur extrait, pour un motif inapparent, *acerines* (« en acier ») au folio 228 (fig. 7) ; au folio 199, il prélève *yvire* (fig. 8), c'est-à-dire un « éléphant » (il s'agit de la monture de Paresse) ;

4) d'expliquer un mot, en indiquant un synonyme ou en reformulant à l'aide d'une périphrase. Par exemple, le lecteur indique « crapaut » en marge d'un vers qui contient le mot *boterel* (fig. 9) ; ou, en regard d'un vers qui présente le terme *Avoultire*, il écrit « Avoultire pour adultere » (fig. 10) ; ou encore, il note à côté d'un passage « description d'une court planiere », ce qui résume le contenu de l'extrait (fig. 11) ;

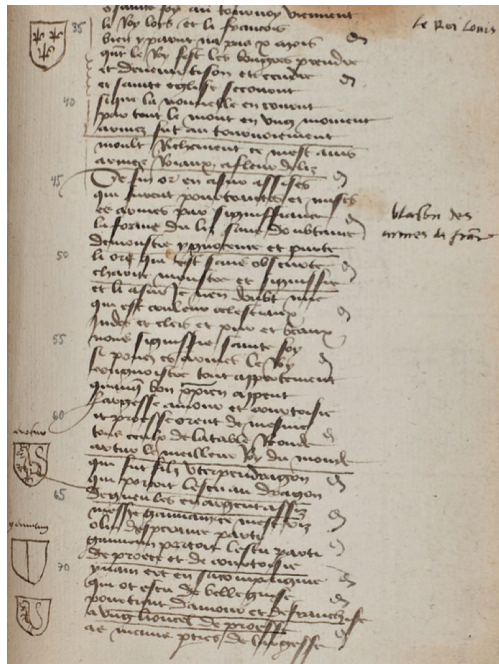


Fig. 6 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 211 (détail).

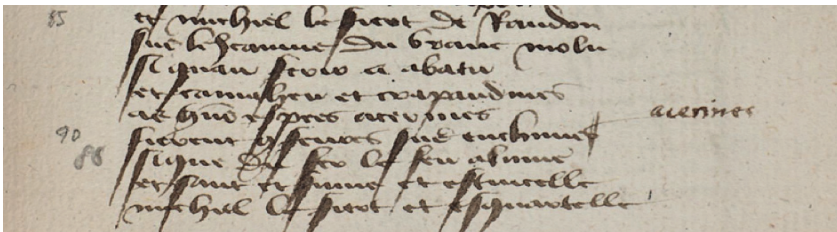


Fig. 7 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 228 (détail).

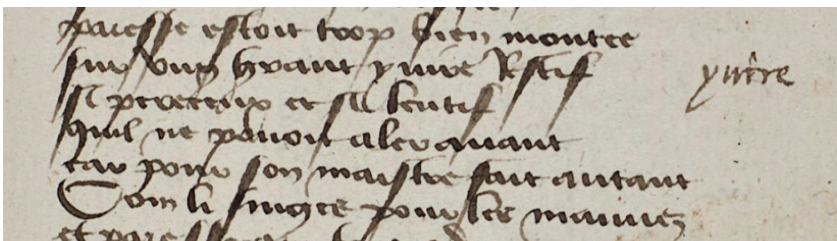


Fig. 8 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 199 (détail).

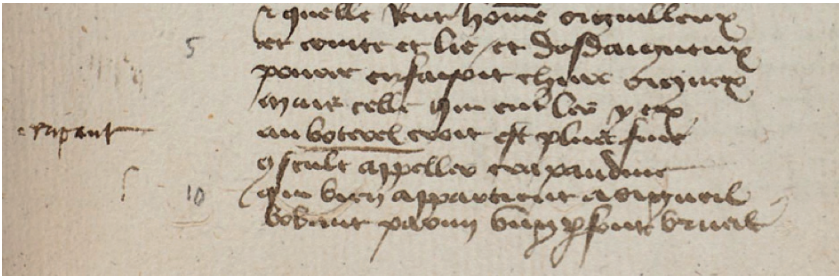


Fig. 9 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 192 (détail).

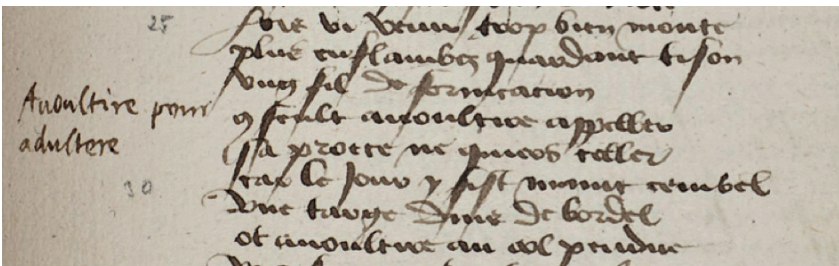


Fig. 10 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 197 (détail).

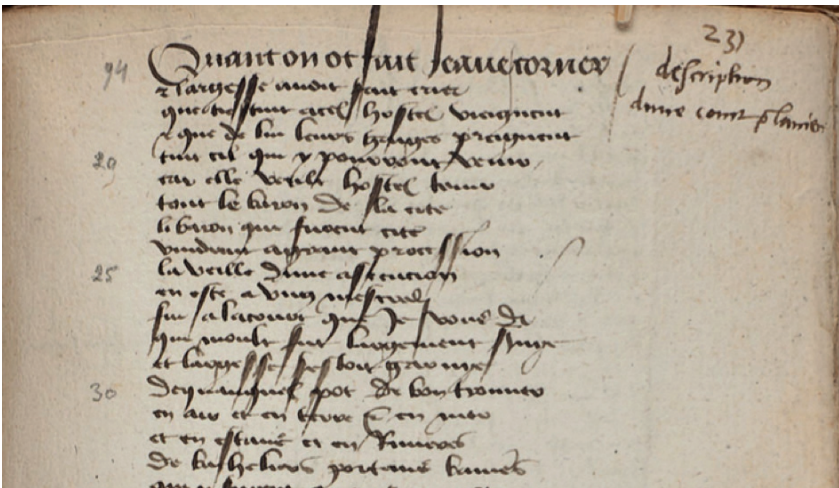


Fig. 11 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 231 (détail).



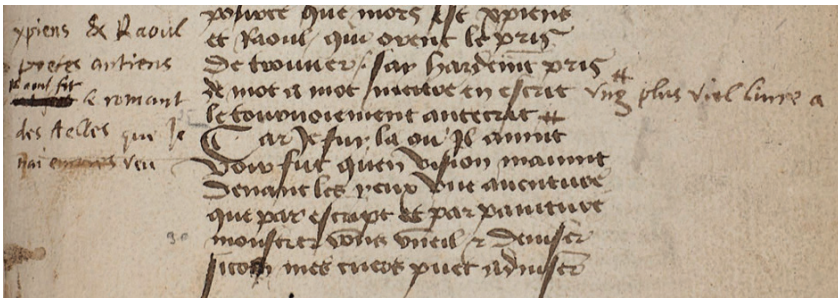


Fig. 12 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 185 (détail).

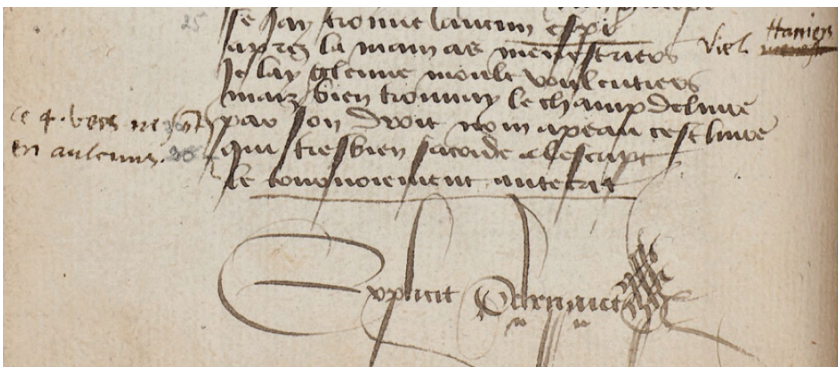


Fig. 13 | Stockholm, National Library of Sweden, ms. Vu 22, fol. 237v (détail).

5) de commenter. Par exemple, en vis-à-vis de deux vers qui citent les noms de Chrétien et Raoul, le lecteur note « Chrestiens & Raoul, poetes antiens. Raoul fit le romant des Aelles que je n'ai encores veu » (fig. 12) ; ou, en face des quatre derniers vers du texte de Stockholm, il note « ce 4 vers ne sont en aucuns » (fig. 13), lignes qui correspondent en effet à un ajout propre à une certaine famille de manuscrits<sup>3</sup>.

3 Les cinq catégories qui précèdent (établies de notre fait) recourent partiellement celles constituées par Meyenberg et Ouy dans leur typologie des marques de lecture laissées par Alain Chartier dans un manuscrit d'Ovide : Regula Meyenberg et Gilbert Ouy, « Alain Chartier lecteur d'Ovide (Ms. Paris, BN lat. 8009) », dans *Scrittura e civiltà*, t. 14, 1990, p. 75-103. Les auteurs proposaient : la « note signalétique » (notre point 3), la « note explicative » (point 4), la « note analytique ou synthétique » (« manchette type »), la « note-commentaire » (point 5), et la « note philologique » (point 2, « intervention » sur le

Les trois classifications que nous avons ainsi établies pour l'ensemble des éléments marginaux nous ont permis de distinguer plusieurs lecteurs (selon les mains), usant de différents moyens pour intervenir en marge (selon les formes d'intervention), à des fins variées (selon les fonctions inférées). L'intérêt de ce type d'étude est bien évidemment de tenter d'établir le profil de chaque lecteur, ce qui nécessite un nombre suffisant d'indices. Notre attention s'est donc tout naturellement portée vers les lecteurs les plus actifs, c'est-à-dire vers ceux qui sont intervenus le plus abondamment. La « main 2 » est nettement majoritaire.

Dès lors nous avons tenté de saisir les aspects du texte qui ont pu intéresser le propriétaire de cette main particulièrement diligente, en établissant un nouveau classement, thématique cette fois. Les catégories se sont malheureusement multipliées ; en voici les principales :

- les informations qui se rapportent à la composition du texte ;
- les informations à propos de Chrétien de Troyes et Raoul de Houdenc ;
- les régions ;
- le temps dans le récit ;
- certains personnages ;
- les réflexions qui concernent l'amour ;
- l'héraldique, les armes, les armées ;
- les vices, les vertus, le message religieux ;
- les passages qui évoquent d'une manière ou d'une autre l'histoire de France ;
- les passages qui traitent des cours, de la justice dans le passé (sous un aspect pratique donc).

Face à l'étonnante hétérogénéité des éléments mis en évidence dans les marges et l'absence de cohésion ou logique dans cette liste, le premier sentiment est celui d'un lecteur qui a relevé un peu de tout. Le texte semble évalué pour lui-même, dans toutes ses dimensions :

---

texte qui résulte d'une collation avec une autre copie du texte). Une autre étude intéressante suggérant également une typologie de *marginalia* a été proposée dans Géraldine Veyseyre, « Manuscrits à voir, manuscrits à lire, manuscrits lus : les *marginalia* du *Pèlerinage de Vie Humaine* comme indices de sa réception médiévale », dans *The Pèlerinage Allegories of Guillaume de Deguileville. Tradition, Authority and Influence*, éd. Marco Nievergelt et Stephanie A. Viereck Gibbs Kamath, Cambridge, 2013, p. 47-63.



du message religieux aux considérations sur l'amour, des détails historiques (propres à cette version) aux structures allégoriques (personnages, villes, combats, etc.), du pittoresque héraldique (allégorique) aux stéréotypes régionaux, etc.

Les relevés des annotations et les différentes classifications sont ici insuffisants pour dresser le profil type du lecteur. Il faut alors tenter de croiser les informations collectées dans ce travail d'analyse des marges avec d'autres données recueillies par ailleurs sur l'histoire du manuscrit, en particulier l'identité des possesseurs anciens. Parmi les détenteurs connus du codex de Stockholm, l'un d'eux en particulier pourrait compter parmi les annotateurs du texte. Il s'agit de Claude Fauchet (1530-1602), homme de droit (second président de la Cour des monnaies), érudit humaniste et homme de lettres, considéré comme l'un des premiers historiens de la littérature médiévale. Il possédait une très importante collection de manuscrits qu'il annota lui-même. Il est en outre l'auteur d'œuvres littéraires et historiques, parmi lesquelles on trouve des ouvrages sur les « anciens poètes français ». Enfin, c'est un ami de Ronsard, Jodelle et Pasquier<sup>4</sup>. De ce « savant président », on a conservé des carnets de notes, notamment celui intitulé *Veilles ou observations de plusieurs choses dinnes de mémoire en la lecture d'aucuns autheurs François, par C. F. P.*<sup>5</sup>, qui contient un article sur Huon. À partir de ces notes de travail, il élaborait des ouvrages imprimés comme le *Recueil de l'origine de la langue et poesie française, ryme et romans. Plus les noms et sommaire des œuvres de CXXXVII. poetes François, vivans avant l'an M. CCC.* (Paris, 1581), dans lequel on trouve également un article sur Huon de Mery. Les carnets de notes manuscrites constituent un point de comparaison précieux pour reconnaître la main de cet humaniste dans les manuscrits qu'il a eus en sa possession. La confrontation avec des écrits autographes de Fauchet a permis d'assurer que la main 2 était bien la sienne.

Cette découverte ouvre des perspectives de recherche nouvelles : nous évoquerons ici trois d'entre elles. Tout d'abord, il est tout à

---

4 Pour une étude approfondie de la vie et des œuvres de Claude Fauchet, consulter l'imposant ouvrage de Janet Girvan Espiner-Scott, *Claude Fauchet. Sa vie, son œuvre*, Paris, 1938.

5 Conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France sous la cote BNF, fr. 24726.

fait remarquable d'avoir accès aujourd'hui en même temps aux documents annotés, aux carnets de travail et aux œuvres imprimées d'un humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle. Il serait intéressant de tenter une étude génétique<sup>6</sup> de cet ensemble car le cas est assez rare pour un intellectuel d'une époque aussi reculée. On peut déjà noter que de tous les détails relevés dans le manuscrit par Fauchet, très peu sont retenus dans les étapes suivantes de son travail : dans son carnet, il note surtout un intérêt pour Raoul et Chrétien, cités comme poètes exemplaires en langue française. Dans l'œuvre imprimée, il cite les passages qui établissent la paternité de Huon, l'époque de composition du texte ; il précise qu'il n'a pas « remarqué de grand trait de poesie »<sup>7</sup> ; il parle de l'adjectif (*espees*) *acerines* (mot relevé dans les marges du manuscrit de Stockholm, fig. 7), « qui est une epithete assez bon »<sup>8</sup>.

À partir de ces constats, on peut proposer une deuxième piste d'étude : l'analyse de l'exploitation historique et littéraire que l'érudit fait du *Tournoiement Antecrist*. Quelle valeur revêt ce texte aux yeux de Fauchet ? Le texte de Huon peut d'abord intéresser cet humaniste car il lui sert de témoignage historique, littéraire et linguistique d'une époque ancienne. Le titre de l'œuvre imprimée précise bien *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans. Plus les noms et sommaire des œuvres de CXXVII. poetes françois, vivans avant l'an M. CCC.* L'intérêt porte donc précisément sur cette époque reculée, ce qui explique peut-être que seul le *Tournoiement Antecrist* soit aussi abondamment annoté dans le manuscrit de Stockholm. Par ailleurs, on sait que Fauchet fréquentait Ronsard et le cercle des poètes de la Pléiade, qui cherchaient à enrichir la langue française pour accroître sa légitimité et son prestige ; et leurs tentatives consistent notamment dans le recours aux mots étrangers, aux néologismes, aux

6 À la manière des philologues généticiens donc, qui étudient les processus scripturaux. On a ici plusieurs états antérieurs au texte imprimé et publié.

7 Claude Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans. Plus les noms et sommaire des œuvres de CXXVII. poetes François, vivans avant l'an M. CCC.*, Paris, Mamert Patisson Imprimeur du Roy, au logis de Robert Estienne, 1581, p. 108.

8 *Ibid.*, p. 109.

latinismes, etc., mais aussi aux archaïsmes français. Du Bellay écrit par exemple, dans sa *Défense* :

Quand au reste, use de motz purement francoys, non toutesfois trop communs, non point aussi trop inusitez [...] Pour ce faire te faudroit voir tous ces vieux romans, et poetes françoys, ou tu trouverras un « Ajourner », pour « Faire jour » (que les oraticiens se sont fait propre), « Anuyter » pour « Faire nuyt » « Assener », pour « Frapper ou on visoit, et proprement d'un coup de main », « Isnel » pour « Leger » et mil' autres bons motz, que nous avons perduz par notre negligence. Ne doute point que le moderé usaige de telz vocables ne donne grande majesté tant au vers, comme à la prose<sup>9</sup>.

Cette hypothèse pourrait expliquer en partie la sélection opérée par Fauchet au cours des différentes étapes de son travail. Il collecte et propose à ses contemporains d'anciens mots français disparus qui lui paraissent dignes d'être ressuscités<sup>10</sup>. On pourrait aussi comprendre sa démarche comme un retour aux sources, « un mouvement de remontée vers l'origine »<sup>11</sup>, mouvement consubstantiel de l'humanisme renaissant : il serait toutefois question ici non pas d'une remontée vers l'origine antique, mais bien d'une remontée vers l'origine française<sup>12</sup>.

Enfin, la troisième piste de recherche est de tout premier ordre pour le philologue lui-même : Fauchet appuie et illustre ses propos par de courts passages pour lesquels il fournit un certain nombre de variantes, ce qui est l'indice d'une grande minutie dans ses

---

9 Joachim Du Bellay, *La Deffence, et illustration de la langue françoise*, éd. Jean-Charles Monferran, Genève, 2001, p. 148.

10 Voir aussi les analyses de Nicolas Lombard, « Une "défense et illustration" de la poésie française médiévale : le *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise* de Claude Fauchet (1581) », dans *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dir. Michèle Guéret-Laferté et Claudine Poulouin, Paris, 2012, p. 105-142.

11 Cf. Marc Fumaroli, « Aux origines de la connaissance historique du Moyen Âge : Humanisme, Réforme et Gallicanisme au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Dix-septième siècle*, t. 114-115, 1977, p. 5-29, à la p. 6.

12 La question de la valorisation de l'époque médiévale à la Renaissance est un aspect peu étudié et généralement ignoré qui ne manque pourtant pas d'intérêt. Elle permet notamment de réévaluer la « rupture » ou « table rase » soi-disant opérées par les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle vis-à-vis de la période qui les précède. Voir l'introduction au volume *Accès aux textes médiévaux...*, p. 7-31.

recherches. Par exemple, dans son *Recueil*, en face des vers « Apres la main as mestiuers / Je l'ay glané molt volontiers »<sup>13</sup> (v. 3543-3544), Fauchet indique en note « Al. Hasniers, et menestriers ». La variante « mestiuers » correspond à ce que l'on peut lire dans le manuscrit A (BNF, fr. 1593) ; « menestriers » est la leçon de S ; quant à la leçon « hasniers », elle n'apparaît dans aucun des témoins actuellement connus du *Tounoient*. Ce qui nous permet de conclure que Fauchet a eu accès à au moins trois copies différentes de l'œuvre, dont deux sont clairement identifiables aujourd'hui. Le troisième exemplaire reste inconnu. S'il s'avérait qu'il était définitivement perdu, cette indication de notre érudit constituerait la seule trace de son existence<sup>14</sup>.

Concluons en insistant sur l'importance de pousser l'étude philologique le plus loin possible par l'exploration de toutes les pistes qui se présentent. Pour ce faire, le philologue doit recouper les informations qu'il collecte dans les différentes études menées souvent en parallèle sur l'œuvre et les manuscrits. Dans le cas qui nous occupe, le croisement des analyses et des recherches permet de lancer plusieurs pistes de réflexion dans divers domaines d'étude : l'histoire de la lecture, de l'écriture, l'histoire de l'histoire littéraire ; l'étude de la réception, de la perception du *Tournoient*, ou plus généralement d'une œuvre médiévale, par un homme du xvi<sup>e</sup> siècle (ce qui nous renseigne également sur le regard de ses contemporains) ; et enfin, l'histoire du texte proprement dite, au sens philologique restreint, puisque l'on a découvert l'existence d'un témoin inconnu à ce jour.

## II. Les marges dans l'édition de texte

À la suite d'une analyse approfondie des éléments marginaux qui entourent un texte se pose la question de la prise en compte ou non des marges dans l'édition critique. Il nous semble que, quels que

<sup>13</sup> C. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise...*, p. 109.

<sup>14</sup> Pour un cas comparable, voir Raoul de Houdenc, *La Vengeance Raguidel*, éd. Gilles Roussineau, Genève, 2004, p. 345-349, dans laquelle l'éditeur offre en annexe un relevé complet des mentions et citations, par Pierre Borel, de *Gauvain* dans son *Trésor de recherches d'antiquités gauloises et françoises* (Paris, A. Courbé, 1655), qui constituent le seul témoignage de l'existence d'un manuscrit aujourd'hui inconnu, probablement disparu.

soient les choix du philologue en matière éditoriale (conservatisme ou reconstructionisme), il se doit de signaler l'existence et la nature des mentions marginales qui accompagnent le texte dans un manuscrit. Il y consacrerait au moins un commentaire dans la section dédiée à la description des témoins. Dans le cas où les mentions marginales consistent en des annotations à proprement parler, il peut également leur consacrer un commentaire dans l'introduction à l'édition – les annotations de lecture ajoutées dans un manuscrit faisant pleinement partie des indices de la réception de l'œuvre.

Quant à la question de l'édition proprement dite, il nous semble avisé de déployer une réflexion au cas par cas et suivant le type d'édition envisagé. L'impression des annotations manuscrites en marge du texte édité n'a de sens, nous semble-t-il, que si le manuscrit annoté sert de base à l'édition, laquelle sera alors plutôt orientée vers une version particulière (édition dite conservatrice). Dans le cas d'une édition reconstructionniste, la reproduction des annotations n'est imaginable que si l'on publie le texte du manuscrit annoté en annexe. Dans le cas du *Tournoiement Antecrist* : la copie de Stockholm ne peut servir de base à l'édition, mais le remaniement de l'œuvre qu'elle contient, avec près de mille vers originaux, est assez important pour justifier l'édition à part de cette version. Enfin, si le manuscrit annoté ne sert pas de base, il est toujours possible d'imaginer consigner les mentions dans un ensemble de notes critiques, ou même de renoncer à les inclure en totalité dans l'édition ; elles ne seraient alors signalées que dans l'introduction, dans la description des manuscrits.

### III. Conclusion

Le philologue travaille au plus près des documents et des textes anciens, son objectif est de relever les caractéristiques, matérielle et textuelle, de chaque réalisation historique d'une œuvre. Les éléments marginaux en particulier peuvent apporter des informations précieuses, tant sur la vie du document que sur l'histoire du texte et l'histoire intellectuelle. Ce type d'étude, parfois longue et difficile à mener, ne doit donc pas être sous-estimé, car même les annotations



qui semblent désorganisées ou sans lien avec le texte peuvent fournir des informations importantes à l'historien.

Quels que soient les choix de l'éditeur (éditer un texte reconstruit ou rester fidèle à une ou plusieurs versions), il nous semble nécessaire de mener l'enquête philologique au plus loin, en incluant un maximum d'informations, y compris celles qui sont issues de l'étude des documents eux-mêmes, et de rendre compte de la vie de l'objet concret (manuscrit) autant que de l'objet abstrait (texte) tout au long de son existence, et jusqu'à nos jours. Ce n'est que de cette manière que l'enquête philologique peut remplir pleinement sa mission : éclairer en profondeur l'histoire d'un texte et donner aux lecteurs et aux chercheurs les outils permettant d'en mesurer l'impact dans la création littéraire et intellectuelle.

**NICOLE BERGK-PINTO**

Docteure, université libre de Bruxelles,  
École nationale des chartes, PSL